



Anabases

Traditions et réceptions de l'Antiquité

20 | 2014

Varia

Napoléon et l'hellénisme

Jacques-Olivier Boudon



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/anabases/4843>

DOI : 10.4000/anabases.4843

ISSN : 2256-9421

Éditeur

E.R.A.S.M.E.

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2014

Pagination : 33-48

ISSN : 1774-4296

Référence électronique

Jacques-Olivier Boudon, « Napoléon et l'hellénisme », *Anabases* [En ligne], 20 | 2014, mis en ligne le 01 novembre 2017, consulté le 20 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/anabases/4843> ; DOI : 10.4000/anabases.4843

Napoléon et l'hellénisme

JACQUES-OLIVIER BOUDON

« En butte aux factions qui divisent mon pays, et à l'inimitié des plus grandes puissances de l'Europe, j'ai terminé ma carrière politique. Je viens, comme Thémistocle, m'asseoir sur le foyer du peuple britannique ; je me mets sous la protection de ses lois, que je réclame de Votre Altesse Royale, comme celle du plus puissant, du plus constant, du plus généreux de mes ennemis¹. »

C'EST PAR CES MOTS QUE, monté sur le Bellérophon le 15 juillet 1815, trois semaines après avoir abdiqué pour la seconde fois, Napoléon confie son sort au prince-régent d'Angleterre. Il n'hésite pas à cette occasion à faire référence au souvenir de l'Athénien Thémistocle, héros de Salamine, contraint à l'exil et accueilli par le roi des Perses, son ennemi d'hier. Cette allusion montre à quel point Napoléon était fortement imprégné de culture classique. Si l'on en croit Las Cases, Napoléon aurait déjà fait référence à Thémistocle, à la veille de la bataille de Waterloo, un aide de camp l'entendant prononcer ce nom, alors qu'il s'est arrêté au milieu d'un bivouac. L'auteur du *Mémorial* interprète cette référence à Thémistocle comme le signe que Napoléon songe à la défaite, synonyme pour lui d'exil politique². L'enseignement des humanités formait, sous l'Ancien Régime, la base de l'éducation dispensée dans les collèges et l'on a souvent mis en avant la culture classique des futurs révolutionnaires pour expliquer les nombreuses références empruntées au monde romain ou grec³. Elles sont omnipré-

1 Napoléon au prince-régent d'Angleterre, Ile d'Aix, 14 juillet 1815, dans *Correspondance de Napoléon I^{er} publiée par ordre de l'empereur Napoléon III*, Paris, rééd. T chou, 2002, t. 14, vol. 28, p. 301.

2 E. de LAS CASES, *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, Paris, Pléiade, 1956, t. 2, p. 311.

3 H. T. PARKER, *The Cult of Antiquity and the French Revolutionaries*, Chicago, The University Chicago Press, 1937 ; R. P. BOLGAR (éd.), *Classical Influences on Western*

sentes au moment où se fonde le Consulat, dont les institutions politiques adoptent une terminologie venue en droite ligne de la Rome antique, mais aussi de la Grèce⁴. Napoléon Bonaparte, homme nourri de la philosophie des Lumières⁵, a également subi l'influence de la pensée grecque⁶. On peut s'interroger sur la nature de cette influence en analysant ses lectures, mais surtout se demander comment elles ont pu nourrir sa réflexion politique, sachant que ses conceptions en la matière évoluent entre le temps de la jeunesse qui le voit encore très préoccupé par la Corse, l'époque de la construction d'un État moderne et enfin le temps de l'exil pendant lequel il réécrit et repense son œuvre.

Les lectures de jeunesse

Napoléon découvre la culture grecque lors de son séjour au collège de Brienne qu'il fréquente de 1781 à 1785, puis à l'École militaire à Paris. S'il n'apprend pas la langue qui n'y était pas enseignée, il dévore en revanche les auteurs grecs, dans des traductions françaises. À l'École militaire, Napoléon a par exemple eu entre les mains les volumes consacrés aux auteurs grecs publiés en 1778 dans les *Cours d'études à l'usage des élèves de l'École royale militaire*, qui comprennent notamment un ensemble de « fables grecques

Thought A. D. 1650-1850. Proceedings of an International Conference held at King's College, Cambridge, March 1977, Cambridge University Press, 1979 ; L. GUERCI, *Libertà degli antichi e libertà dei moderni. Sparta, Atene e i « philosophes » nella Francia del' 700*, Naples, Guido Editori, 1979 ; J. BOUINEAU, *Les toges au pouvoir ou la révolution du droit antique*, Toulouse, Association des publications de Toulouse Le Mirail-Éditions Eché, 1986 ; C. MOSSÉ, *L'Antiquité dans la Révolution française*, Paris, Albin Michel, 1989 ; C. GRELL, *Le Dix-Huitième Siècle et l'Antiquité en France, 1680-1789*, Oxford, Voltaire Foundation, 1995, p. ; P. VIDAL-NAQUET, *La démocratie grecque vue d'ailleurs. Essai d'historiographie ancienne et moderne*, Paris, Flammarion, 1996 ; P. VIDAL-NAQUET, *Les Grecs, les historiens, la démocratie. Le grand écart*, Paris, La Découverte, 2000.

- 4 « Ce siècle avait deux ans ! Rome remplaçait Sparte/Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte », écrira Hugo. Sur le déplacement du centre de gravité de la Grèce vers Rome, voir C. DOUSSET-SEIDEN, « La nation française et l'Antiquité à l'époque napoléonienne », *Anabases. Traditions et réceptions de l'Antiquité*, 1, 2005, p. 59-74.
- 5 La bibliographie sur Napoléon est immense, voir en dernier lieu : A. JOURDAN, *Napoléon, héros, imperator, mécène*, Paris, Aubier, 1998 ; A. CASANOVA, *Napoléon et la pensée de son temps. Une histoire intellectuelle singulière*, Paris, la Boutique de l'Histoire, 2000 ; L. MASCILLI MIGLIORINI, *Napoléon*, Paris, Perrin, 2004 ; S. ENGLUND, *Napoléon*, Paris, Éd. de Fallois, 2004 ; P. GUENIFFEY, *Bonaparte, 1769-1802*, Paris, Gallimard, 2013.
- 6 Voir aussi J. ASSALI, *Napoléon et l'Antiquité*, thèse de droit, université d'Aix-Marseille, 1982, et « Napoléon et l'Antiquité », dans *L'influence de l'Antiquité sur la pensée politique européenne (XVI^e-XX^e siècles)*, Collection d'histoire des institutions et des idées politiques, dirigée par M. GANZIN, Presses de l'université d'Aix-Marseille, 1996. Voir aussi D. GALLO, « Pouvoirs de l'antique », dans J.-C. BONNET (dir.), *L'Empire des muses. Napoléon, les Arts et les Lettres*, Paris, Belin, 2004, p. 317-329.

choisies », des extraits du premier livre des *Histoires* d'Hérodote, les discours d'Isocrate à Démonicos, ou encore quelques dialogues de Lucien. Ces textes sont publiés dans une traduction de Jean-François Vauvilliers (1737-1801), professeur au Collège de France et futur membre du Conseil des Cinq-Cents. Pendant ses études, Bonaparte fait également connaissance, soit directement, soit indirectement par la lecture de Montesquieu et de Rousseau, avec la philosophie d'Aristote. Mais sa lecture favorite est alors et restera la *Vie des hommes illustres* de Plutarque⁷, ce qui ne le distingue guère de ses contemporains, *La Vie des hommes illustres* étant un des ouvrages les plus lus au XVIII^e siècle⁸. Madame Roland, relisant les *Vies des hommes illustres* de Plutarque, alors qu'elle est emprisonnée pendant la Terreur, se souvient qu'à l'âge de neuf ans elle les emportait à l'église « en guise de semaine-sainte⁹ ». Napoléon les lit dans la traduction de Dacier¹⁰. Il est certain que le jeune homme s'identifie aux héros dont il découvre les exploits au point que l'abbé Raynal, qui le rencontre à la veille de la Révolution, dira de lui « que c'était un homme de Plutarque¹¹ », propos mis également dans la bouche de Paoli. « Paoli me donnait souvent de petits coups sur la tête, raconte Napoléon au docteur O'Meara à Sainte-Hélène, en disant : "Vous êtes un des hommes de Plutarque". Il devinait que je serais un jour un homme extraordinaire¹² », ce qui dans la bouche des paolistes signifie à leurs yeux que Paoli considérait Bonaparte comme un homme du passé.

Un peu plus tard, alors qu'il a quitté le système scolaire et est officier à Valence, puis à Auxonne, il continue à beaucoup lire. Évoquant son retour en Corse en 1786, son frère aîné Joseph raconte qu'il avait emporté une malle dans laquelle, entre autres livres, « il avait réuni les œuvres de Plutarque, de Platon¹³ ». Le jeune Bonaparte découvre alors la *République*, ouvrage sur lequel il a laissé des notes non dénuées d'intérêt en ce qu'elles précisent déjà certaines de ses conceptions politiques ; il s'intéresse en particulier aux différents jugements sur la justice. Sans doute a-t-il longtemps médité ce propos prêté à Socrate : « Le vrai pilote n'est pas matelot, mais chef, et n'ordonnera donc que l'avantage de ses sujets, les matelots. Tout homme qui gouverne ne se propose

7 A. CHUQUET, *La jeunesse de Napoléon*, t. 1, Brienne, Paris, rééd. Les Éditions Maison, 2009, p. 129.

8 O. GUERRIER (dir.), *Plutarque de l'âge classique au XIX^e siècle : présences, interférences et dynamique*, Grenoble, Jérôme Millon, 2012.

9 *Mémoires de Madame Roland*, édition présentée et annotée par Paul de Roux, Paris, Mercure de France, 1986, p. 212.

10 Plutarque, *Vies des hommes illustres*, traduites en français avec des remarques historiques et critiques par M. Dacier, nouvelle édition revue et corrigée, Paris, Robin, 1778, 4 vol.

11 Cité par LAS CASES, *Mémorial*, t. 1, p. 83.

12 B. E. O'MEARA, *Napoléon dans l'exil*, présentation, notes et introduction par Paul Ganière, Paris, Fondation Napoléon, 1993, 2 tomes, t. 1, 7 août 1815-20 avril 1817, p. 228.

13 A. DU CASSE, *Mémoires et correspondance politique et militaire du Roi Joseph*, Paris, 1855, 10 volumes, t. 1, p. 32.

pas, en ce qu'il ordonne, son intérêt, mais celui des sujets¹⁴. » La métaphore médicale, chère à Platon, séduit également le jeune Bonaparte : « La médecine ne pense pas à son intérêt, mais à celui du corps malade qu'elle doit guérir ; le pilotage à l'intérêt de la navigation [...] Le médecin, en tant que médecin, ne se propose ni n'ordonne ce qui est à son avantage, mais ce qui est l'avantage du malade¹⁵. » Ces lignes révèlent une certaine conception de la société au sein de laquelle le souverain est perçu comme un médecin, n'hésitant pas à trancher dans le vif et à imposer des solutions draconiennes, au nom d'une conception harmonieuse du corps social¹⁶. Devenu empereur, Napoléon a continué à lire Platon qu'il citait souvent. « Oui, Platon, dont j'étais comme vous si tentée, depuis que j'en entendais tant parler à l'Empereur », écrit ainsi Madame de Rémusat, dame du palais de Joséphine, à son mari, préfet du palais, alors à Strasbourg où il a suivi l'empereur¹⁷. Le jeune Napoléon s'intéresse aussi à l'histoire ancienne qu'il découvre, en premier lieu, à travers l'ouvrage de Rollin, avant de prendre connaissance des historiens, Thucydide et surtout Hérodote. Bien sûr, l'amateur de théâtre qu'est Bonaparte connaît fort bien les pièces des tragiques grecs. Enfin il est nourri de la mythologie et a lu *l'Illiade* et *l'Odyssée*.

Les notes qu'il a prises au cours de ses lectures de jeunesse rendent compte de la diversité de ses emprunts à la culture grecque. Dans un court texte qu'il rédige alors, intitulé « L'amour de la patrie », il brosse un éloge de Sparte¹⁸. « Mais quel sentiment maîtrise notre âme à l'aspect de Léonidas et de ses trois cents Spartiates. Ils ne vont pas à un combat, ils courent à la mort pour le sort qui menace leur patrie¹⁹. » Et un peu plus loin, Napoléon souligne : « Chaque trait, chaque mot d'un Spartiate peint un cœur embrasé du plus sublime patriotisme²⁰. » Dans le prolongement des débats ouverts par les philosophes des Lumières, opposant partisans d'Athènes et de Sparte, Bonaparte prend nettement position, après avoir comparé les systèmes de gouvernement d'Athènes et de Sparte, pour les Spartiates. Ils appartiennent à la classe des peuples vainqueurs, tandis que l'évolution d'Athènes la conduit à la décadence : « Alors le despotisme élève sa tête hideuse et l'homme dégradé, perdant sa liberté et son énergie,

14 « Notes diverses. République de Platon », dans NAPOLÉON, *Manuscrits inédits 1786-1791*, publiés d'après les originaux autographes par Frédéric Masson et Guido Biagi, Paris, Albin Michel, 1894, p. 89-92.

15 NAPOLÉON, *Manuscrits inédits 1786-1791*, p. 92.

16 Voir J.-O. BOUDON, *Ordre et désordre dans la France napoléonienne*, Saint-Cloud, Soteca, 2008.

17 Madame de Rémusat à son mari, 2 novembre 1805, dans *Lettres de Madame de Rémusat 1804-1814*, publiées par son petit-fils Paul de Rémusat, Paris, Calmann-Lévy, 1881, 2 vol., t. 1, p. 351.

18 Voir E. RAWSON, *The Spartan Tradition in European Thought*, Oxford, Clarendon Press, 1989 ; M. ROSSO, *La renaissance des institutions de Sparte dans la pensée française (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2005.

19 NAPOLÉON, « Manuscrit sur l'amour de la patrie », *Manuscrits inédits 1786-1791*, p. 27.

20 *Ibid.*, p. 31.

ne sent plus en lui que des goûts dépravés²¹. » Ce choix de Sparte plutôt qu'Athènes le place dans le sillage de Rousseau, filiation qui se prolonge à l'époque de la Révolution lorsque s'opposent, sur cette question, girondins adeptes de la démocratie athénienne, idéalisée sous la forme de la patrie des libertés²², et montagnards, Robespierre en tête, admirateurs de l'égalitarisme porté par le modèle spartiate²³. Bonaparte est alors proche des montagnards. L'attrait pour Sparte repose aussi sur l'exaltation des vertus guerrières dont sont porteurs ses citoyens.

Mais le jeune Bonaparte est malgré tout sensible aux figures d'Aristide, « le plus sage des Athéniens » et déjà de Thémistocle, « tous deux sauveurs et restaurateurs de leur patrie ». Il fait aussi un éloge appuyé de Dion de Syracuse, « disciple du grand Platon », qui sacrifie sa tranquillité parce que sa patrie est entre les mains d'un tyran²⁴. L'éloge de la patrie, libérée de la tyrannie, conduit le jeune officier à revenir vers son île natale, dont l'histoire récente occupe toutes ses pensées et ses écrits. Il reste subjugué par la personnalité de Paoli et l'on sait qu'au début de la Révolution, sa première préoccupation est de regagner la Corse pour y jouer un rôle politique, accueillant avec enthousiasme le retour du père de la liberté corse. Mais déjà, en 1788, Bonaparte annotant l'*Histoire ancienne* de Charles Rollin, consacrait une large place à la Grèce, reprenant les éléments de description de sa géographie et de son histoire, mais il ajoute un texte de son propre crû sur le gouvernement d'Athènes qui montre l'intérêt porté aux formes d'organisation du pouvoir. « Le premier roi est toujours le premier homme de son peuple. La cause qui l'éleva au-dessus de ses semblables doit l'y maintenir, et son autorité a toujours été plus absolue que celle de ses successeurs, jusqu'à ce que la corruption introduisant dans le gouvernement la religion prêchée par des hommes vendus, ait enfin fait oublier aux hommes leur dignité et les causes premières de l'institution de tout gouvernement²⁵. » Parvenu au pouvoir, Napoléon sera particulièrement préoccupé d'enraciner et de pérenniser son pouvoir, manifestant un intérêt particulier pour l'histoire des empires qui ont précédé le sien²⁶. Même s'il n'explique

21 NAPOLÉON, « Manuscrit XV, Gouvernement d'Athènes », dans NAPOLÉON, *Manuscrits inédits 1786-1791*, p. 101.

22 M. DORIGNY, « La Grèce antique dans le discours girondin. Libéralisme athénien contre égalitarisme spartiate ? », in C. LE BOZEC, E. WAUTERS (recueil d'études réunies par), *Pour la Révolution française : en hommage à Claude Mazauric*, Rouen, Publications de l'université de Rouen, 1998, p. 345-352.

23 C. MOSSÉ, « Une image négative de Sparte à la fin du XVIII^e siècle. La quatrième partie des *Recherches philosophiques sur les Grecs* de Cornelius de Pauw », in D. FOUCAULT et P. PAYEN (dir.), *Les Autorités. Dynamiques et mutations d'une figure de référence à l'Antiquité*, Grenoble, Jérôme Millon, collection « Horos », 2007, p. 51-58.

24 *Ibid.*, p. 28.

25 NAPOLÉON, « Manuscrit XV, Gouvernement d'Athènes », dans *Manuscrits inédits*, p. 101.

26 Sur Napoléon et l'histoire, voir J. K. BURTON, *Napoleon and Clio. Historical writing, teaching and thinking*, Durham, Carolina Academic Press, 1979. Sur l'enseignement de

pas la comparaison, on est frappé, dans ses écrits, du parallélisme qu'il introduit entre la Corse et les cités de la Grèce antique. Il connaît aussi le projet de constitution pour la Corse rédigé par Rousseau, pour lequel le modèle de la république ne pouvait convenir qu'à un État resserré. La Corse se prête parfaitement à ce modèle, comme les cités grecques, à commencer par Sparte, avec lesquelles elle partage aussi bien d'autres traits : le relief, le climat, l'économie agreste.

Les lectures de l'exil

Napoléon a continué à fréquenter les auteurs grecs tout au long de son règne, comme l'attestent les catalogues des bibliothèques impériales. Mais c'est surtout après avoir quitté le pouvoir qu'il retrouve non seulement le loisir de lire, mais aussi celui de commenter ses lectures. Au moment de partir pour Sainte-Hélène, Napoléon demande à son bibliothécaire Barbier de lui préparer une bibliothèque de dix mille volumes, avec l'intention de l'emporter aux États-Unis²⁷. Il n'embarque que 588 volumes vers Sainte-Hélène, provenant en particulier de la bibliothèque du Trianon²⁸ ; il en reçoit par la suite en provenance d'Angleterre ou de divers correspondants, si bien qu'à sa mort, sa bibliothèque se compose de 3 442 volumes représentant 1 033 titres²⁹. On retrouve parmi ces livres³⁰, l'*Histoire ancienne* de Rollin, mais aussi un *Abrégé de l'histoire grecque et romaine*, de Velleius Paterculus, traduit du latin par l'abbé Paul³¹. Certains auteurs grecs classiques figurent dans cette bibliothèque : Hérodote, Thucydide, Xénophon,

l'histoire, voir M. GUY, « L'enseignement de l'histoire dans les écoles centrales (an IV-an XII) », *Annales Historiques de la Révolution française*, 1981, p. 89-122, p. 94 ; A. BRUTER, « L'enseignement de l'histoire dans les lycées napoléoniens », in J.-O. BOUDON (dir.), *Napoléon et les lycées. Enseignement et société en Europe au début du XIX^e siècle*, Paris, Nouveau Monde Éditions/Fondation Napoléon, 2004, p. 99-114.

27 Napoléon à Barbier, 25 juin 1815, dans *Correspondance de Napoléon I^{er} publiée par ordre de l'empereur Napoléon III*, Paris, rééd. Tchou, 2002, t. 14, vol. 28, p. 300.

28 C. SCHMIDT, *La bibliothèque de Trianon a-t-elle été transportée à Sainte-Hélène ?*, Besançon, Imp. Jacquin, 1902, 7 p.

29 J. JOURQUIN, « La bibliothèque de Sainte-Hélène », in B. CHEVALLIER, M. DANCOISNE-MARTINEAU et T. LENTZ (dir.), *Sainte-Hélène, île de mémoire*, Paris, Fayard, 2005, p. 121-125. Voir aussi V. ADVIELLE, *La Bibliothèque de Napoléon à Sainte-Hélène*, Paris, Lechevalier, 1894. Advielle avait entamé un premier travail de repérage des titres, aujourd'hui dépassé par les recherches conduites par Jacques Jourquin qui s'appuie pour sa part sur le catalogue dressé par le mamelouk Ali qui fait office de bibliothécaire à Sainte-Hélène.

30 Bibliothèque municipale de Versailles, manuscrit 1605, brochure 23, Catalogue de la bibliothèque de Napoléon à Sainte-Hélène, rédigé par Louis-Étienne Saint-Denis, dit Ali le mamelouk.

31 Velleius Paterculus, *Abrégé de l'histoire grecque et romaine*, traduit par l'abbé Paul, Paris, Barbou, 1785.

Homère ou Strabon. Mais Napoléon a aussi, sous la main, l'*Histoire des expéditions d'Alexandre* d'Arrien et l'*Histoire d'Alexandre le Grand* de Quinte-Curce. Il a également choisi *Les Antiquités romaines* de Denys d'Halicarnasse, traduites du grec par le Père Gabriel François Le Jay³². Il dispose des dix-sept tomes des *Œuvres morales* de Plutarque, traduites par l'abbé Ricard³³, de l'édition du *Théâtre des Grecs* de Brumoy. Napoléon a aussi à sa disposition des romans grecs, réunis sous le titre « Bibliothèque de romans grecs », et un recueil de poètes grecs³⁴. Enfin, il a naturellement emporté la *Vie des hommes illustres* de Plutarque, dans la traduction de Dacier³⁵. En revanche, il ne reçoit l'*Histoire* de Polybe que « dans les derniers temps » et n'eut guère le loisir de la lire³⁶.

La possession de livres ne signifie pas qu'ils sont lus ou au moins feuilletés. Dans le cas de Napoléon, ses proches ont rapporté par le menu ses faits et gestes, ce qui permet de savoir ce que Napoléon a lu pendant son exil, et ce qu'il en a dit à ses compagnons d'exil³⁷. Les références à la littérature et à la pensée grecques sont nombreuses dans les écrits de Sainte-Hélène. Elles touchent à tous les domaines et pas seulement à la politique. On repère ainsi dans le *Mémorial de Sainte-Hélène* de Las Cases quelques allusions à la mythologie grecque, ou plus précisément à la légende d'Hercule, auquel Napoléon n'est pas loin de se comparer, la référence à Hercule ayant subi une transformation à l'époque de la Révolution jusqu'à devenir un symbole d'unité nationale³⁸. Dans un passage sur la campagne de Russie, dont l'échec demeure une obsession pour lui, il compare le peuple russe, capable de se retirer puis de réapparaître pour harceler son armée, à « la tête de l'hydre, l'Antée de la fable dont on ne saurait venir à bout qu'en le saisissant au corps et l'étouffant dans ses bras ». Antée, géant fils de Poséidon, a en effet la particularité de retrouver des forces quand ses pieds touchent le sol. Et Napoléon de conclure : « Mais où trouver Hercule ? », ajoutant qu'« il n'appartenait qu'à nous d'y prétendre, et nous l'avons tenté gauchement, il faut en convenir³⁹ ». Dans une autre discussion, relative au débat sur le Code civil, Napoléon reprend la comparaison avec les travaux d'Hercule, à propos des réclamations de conseillers d'État

32 Denys d'Halicarnasse, *Les Antiquités romaines*, traduites du grec par le P. Gabriel-François Le Jay, Paris, Dupuis, 1722, 2 vol.

33 Plutarque, *Œuvres morales*, traduites en français par M. l'abbé Ricard, Paris, Vve Desaint, 1793-an II, 17 vol.

34 *Poètes grecs*, Paris, G.J. Cuchet, 1787-1788, 2 vol.

35 Plutarque, *Vies des hommes illustres*, traduites par Dacier, revues par Delaroche, Paris, 1811, 15 volumes.

36 *Souvenirs du mamelouk Ali*, p. 177.

37 D. LE GALL, *Napoléon et le « Mémorial de Sainte-Hélène »*. *Analyse d'un discours*, Paris, Kimé, 2003.

38 Voir J.-C. BENZAKEM, « Hercule dans la Révolution française (1789-1799) ou les « nouveaux travaux d'Hercule » », in M. VOVELLE (dir.), *L'Image de la Révolution française*, Paris-New York, Pergamon Press, 1989, p. 203-214.

39 LAS CASES, *Mémorial*, t. 2, p. 276.

souhaitant amender le texte final. Napoléon leur déclare : « Eh ! Messieurs, nous avons nettoiyé l'écurie d'Augias, pour Dieu, ne l'encombrons pas de nouveau⁴⁰ ! » Au-delà du Code civil, cette référence vaut, aux yeux de Napoléon, pour l'ensemble de son œuvre civile, conçue comme une véritable remise en ordre des institutions du pays.

À Sainte-Hélène, il arrive le soir d'entendre Napoléon lire des tragédies d'Eschyle, de Sophocle ou d'Euripide. C'est l'occasion pour lui de regretter de n'avoir pas pu faire jouer ces pièces quand il gouvernait. Ainsi, le 25 octobre 1816, écrit Las Cases, « la soirée s'est terminée par la lecture de quelques passages de la *Médée* de Longepierre⁴¹, que l'Empereur a interrompue pour la comparer à celle d'Euripide, qu'il s'est fait apporter. Il a dit à ce sujet qu'il avait commandé jadis qu'on lui donnât, sur le théâtre de la Cour, une de ces pièces grecques dans son intégrité, en choisissant la meilleure traduction, et se rapprochant du reste le plus possible de l'original, dans les manières, le costume, les formes, la décoration⁴² ». En novembre, on lit chez Las Cases l'*Agamemnon* d'Eschyle, puis l'*Cedipe* de Sophocle, ce qui fait à nouveau regretter à Napoléon de n'avoir pu la faire jouer à la Cour. Las Cases précise que cette idée avait été combattue par Talma, l'acteur préféré de Napoléon, qui fut aussi un conseiller avisé de l'empereur⁴³. « Il était persuadé qu'un tel spectacle eût fait grand plaisir, et il se demandait quel effet eussent pu produire, avec notre goût moderne, le coryphée et les chœurs grecs⁴⁴. » En effet, la mode des tragédies antiques est alors passée, ou plus exactement les thèmes qu'elles abordent ont été repris et modernisés. Napoléon paraît donc faire exception dans cet attachement prononcé pour la tragédie dont on a d'autres traces.

Parmi les auteurs auxquels Napoléon fait le plus souvent référence figure Homère. « Toutes les fois qu'il lisait Homère, c'était toujours avec une nouvelle admiration », raconte le mamelouk Ali⁴⁵. Il lit *l'Illiade* le 6 mai 1816, en compagnie du général Bertrand et de Las Cases qui raconte : « Il s'est arrêté sur *l'Illiade*, en a pris un volume et en a lu tout haut plusieurs chants. Cet ouvrage lui plaisait infiniment. "Il était, disait-il, ainsi que la Genèse et la Bible, le signe et le gage du temps. Homère, dans sa production, était poète, orateur, historien, législateur, géographe, théologien ; c'était l'encyclopédiste de son époque⁴⁶." » De son côté, le général Bertrand le montre s'attardant sur la lecture du passage d'« Achille faisant lui-même la cuisine, coupant les viandes, les mettant au feu et les servant ; le vieux Phœnix donnant les détails de l'enfance d'Achille, qui rendait sur lui ses premiers aliments, et lui rappelant ses soins

40 LAS CASES, *Mémorial*, t. 2, p. 153.

41 LAS CASES, *Mémorial*, t. 2, p. 210.

42 LAS CASES, *Mémorial*, t. 2, p. 459.

43 M. et F. AMBRIÈRE, *Talma ou l'histoire au théâtre*, Paris, De Fallois, 2007.

44 LAS CASES, *Mémorial*, p. 533.

45 *Souvenirs du mamelouk Ali sur l'empereur Napoléon*, Paris, Payot, 1926, p. 176.

46 LAS CASES, *Mémorial*, t. 1, p. 586.

pour l'émouvoir en faveur des Grecs⁴⁷ ». La lecture de *l'Iliade* et de *l'Odyssée* occupe plusieurs soirées à Longwood, au cours des mois de septembre et octobre 1816. Las Cases raconte alors comment ayant reçu un poème en vingt-quatre chants de son frère Lucien, *Charlemagne ou l'Église délivrée*⁴⁸, Napoléon l'a écarté d'un revers de main, en s'exclamant « Passons à *l'Iliade* ». « Mon fils a été la chercher, poursuit Las Cases, et l'Empereur nous en a lu quelques chants, s'arrêtant souvent pour admirer, disait-il, à son aise. Ses observations étaient précieuses, abondantes, singulières. Il s'y est attaché tellement qu'il avait atteint minuit et demi quand il a demandé l'heure pour se retirer⁴⁹. » La lecture d'Homère l'invite à des comparaisons avec le temps présent. Ainsi, à la date du 8 octobre 1816, Napoléon s'indigne de ce qu'Ulysse se soit vêtu en mendiant pour reconquérir son pouvoir. « L'Empereur désapprouvait fort cet épisode ; il le trouvait misérable, sale, inconvenant, indigne d'un roi⁵⁰. » On retrouve le souci de Napoléon d'affirmer son pouvoir par le recours à un cérémonial monarchique extrêmement précis et laissant peu de place à la fantaisie. S'impose aussi l'idée d'une distance nécessaire entre le souverain et son peuple ; « je ne serai pas le roi de la jacquerie », avait dit Napoléon pendant les Cent-Jours, refusant le soutien du peuple en armes⁵¹. Ce sentiment naît aussi d'une certaine crainte du contact physique direct avec le peuple, comme il le confie à Las Cases : « Et puis ajoutait-il, après avoir épuisé tout ce que j'y trouve de mauvais, je devine ce qui m'affecte encore, je me mets à sa place [Ulysse en mendiant], c'est la crainte d'être rossé par un misérable ; il n'est pas donné à tout prince, à tout général, d'avoir les épaules de ses gardes ou de ses grenadiers⁵². » Deux souvenirs s'entrecroisent dans cette confession : la bousculade dont Bonaparte fut victime au Conseil des Cinq-Cents, le jour du 19 brumaire, au cours de la fameuse scène des poignards, inventée par la propagande, à l'initiative de Napoléon lui-même⁵³. Mais surtout il songe aux insultes et aux menaces proférées contre lui alors qu'il descendait le Rhône en partance pour l'île d'Elbe. Le 19 brumaire, il n'était pas encore Premier consul ; en avril 1814, il avait abdicqué sa couronne. Les deux épisodes marquent ainsi les bornes de son pouvoir souverain. Mais si l'aventure d'Ulysse séduit tant Napoléon,

47 Général BERTRAND, *Cahiers de Sainte-Hélène*, t. 1, *Journal 1816-1817*, manuscrit déchiffré et annoté par Paul Fleuriot de Langle, Paris, Flammarion, 1951, p. 30.

48 Lucien BONAPARTE, *Charlemagne ou l'Église délivrée, poème épique en vingt-quatre chants*, Londres, Logman, 1814, 2 tomes, 392 et 420 p. Lucien, frère cadet de Napoléon, exilé à Rome sous l'Empire après s'être brouillé avec son frère, a cherché à gagner les États-Unis en 1810 ; il a été capturé par les Anglais et consacre ses loisirs à l'écriture.

49 LAS CASES, *Mémorial*, t. 2, p. 343.

50 LAS CASES, *Mémorial*, t. 2, p. 162.

51 R. S. ALEXANDER, *Bonapartism and Revolutionary Tradition in France. The Fédérés of 1815*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991.

52 LAS CASES, *Mémorial*, t. 2, p. 163.

53 A. AULARD, « Bonaparte et les poignards des Cinq-Cents », *La Révolution française*, t. 27, 1894, p. 113-127.

c'est aussi parce que dans *l'Odyssée*, il revit sa propre histoire, celle d'une reconquête patiente du pouvoir auquel intérieurement il n'a pas renoncé à Sainte-Hélène. Il reste que Marie-Louise n'est pas Pénélope et qu'il n'a retrouvé, dans son palais des Tuileries, en mars 1815, ni sa femme ni son fils.

Il lit encore *l'Iliade* au soir de sa vie, le trouvant très supérieur à *l'Enéide*. Il reproche en fait à Virgile ses incohérences, considérant qu'une ville aussi grande que Troie ne peut être conquise en une nuit. « Virgile peut bien écrire, sans doute ; je ne le conteste pas, je n'entends pas le latin ; mais la composition de ce second chant qui passe pour un chef-d'œuvre du poème, n'a pas le sens commun. Virgile n'était pas militaire, dira-t-on, et cela n'a pas d'importance pour la beauté réelle du poème. À cela, je répondrai : mais pourquoi Homère a-t-il fait autrement ? ». De fait, s'attardant sur la description des combats, il note qu'Homère a une véritable connaissance de l'art militaire : « Homère doit avoir fait la guerre : il est vrai, dans tous les détails de ses combats. Partout, c'est l'image même de la guerre [...]. Je crois être à la veille d'Iéna et d'Austerlitz. Ce sont les mêmes inquiétudes du grand événement qui se prépare, les sentiments qui l'ont agité et qu'éprouvent tous les militaires. Toujours le temps s'y trouve. C'est la peinture de la vérité. » Et un peu plus loin, il ajoute : « Il est impossible qu'Homère n'ait pas fait la guerre⁵⁴. » Malgré tout, c'est en ayant lu à plusieurs reprises le passage de *l'Enéide* qui lui est consacré⁵⁵, qu'il se plaît à comparer l'incendie de Troie à celui de Moscou⁵⁶.

L'intérêt pour Homère, et en particulier pour *l'Odyssée*, est également à rapprocher de la passion de Napoléon pour la Méditerranée⁵⁷ et de son goût prononcé pour la géographie⁵⁸. Strabon est du reste une de ses références favorites. Il le relit à Sainte-Hélène, notamment à l'occasion des recherches qu'il effectue sur l'Égypte, dans

54 Général BERTRAND, *Cahiers de Sainte-Hélène*, t. 3, janvier 1821-mai 1821, manuscrit déchiffré et annoté par Paul Fleuriot de Langle, Paris, Éditions Sulliver, 1949, p. 66-67.

55 Le général Gourgaud note ainsi, à la date du 8 juillet 1817 : « L'Empereur demande *l'Enéide* de Delille [...]. Lecture de Delille, l'Incendie de Troie, nous allons nous coucher », Général Baron GOURGAUD, *Journal de Sainte-Hélène, 1815-1818*, t. 2, p. 177-178.

56 Napoléon a aussi dicté une longue « Note sur le deuxième livre de *l'Enéide* de Virgile » à Marchand, son premier valet de chambre, qui l'a reproduite dans ses mémoires, *Mémoires de Marchand, premier valet de chambre et exécuteur testamentaire de l'empereur Napoléon*, publiés d'après le manuscrit original par Jean Bourguignon et Henry Lachouque, Paris, Tallandier, nouvelle édition, 2003, p. 484-485 ; elle a été également publiée dans *Correspondance de Napoléon I^{er} publiée par ordre de l'empereur Napoléon III*, t. 16, vol. 32, p. 491-493.

57 Voir J.-O. BOUDON, « La mer comme destin », in J.-M. HUMBERT et B. PONSONNET (dir.), *Napoléon et la mer. Un rêve d'empire*, catalogue de l'exposition du Musée de la Marine, Seuil/Musée national de la Marine, 2004, p. 16-23.

58 J.-O. BOUDON, « Napoléon, la stratégie du terrain », *La Géographie*, 4, octobre-décembre 2008, p. 26-33.

l'édition qu'il avait fait établir par l'Institut⁵⁹. Il relit également Hérodote. De façon significative aussi, la référence à Hérodote l'emporte sur Thucydide qui n'apparaît pas dans le *Mémorial* bien que Napoléon ait emporté la *Guerre du Péloponnèse*. Il se méfie cependant du témoignage d'Hérodote. « Je pense qu'Hérodote est une commère, s'exprime-t-il devant Bertrand. C'est cependant le père de l'Histoire⁶⁰. » Il porte un regard critique sur cette histoire des Grecs, écrite par eux-mêmes, signe qu'il a bien compris le rôle qu'une historiographie officielle peut avoir dans la transmission d'une mémoire sélective. Cette volonté de croiser les sources, ce regret de ne pouvoir disposer de relations perses sur les guerres médiques par exemple démontrent une certaine clairvoyance à l'égard du témoignage historique. Napoléon, principal instigateur des fameux *Bulletins de la Grande Armée*, sait comment se rédige l'histoire officielle⁶¹. Expert en la matière, il ne peut donc qu'avoir des doutes sur la véracité des actions d'Alexandre que par ailleurs il admire. Il demandait ainsi en avril 1807 à Champagny, au moment où il signait un traité d'alliance avec les représentants de la Perse⁶², s'il existait une histoire d'Alexandre en langue persane⁶³.

Malgré cela, Alexandre reste l'un des modèles privilégiés de Napoléon qui a médité son histoire tout au long de son existence, et pas seulement à Sainte-Hélène⁶⁴. Son souvenir d'Alexandre est ainsi très présent lors de la campagne d'Égypte, conçue par Bonaparte comme l'amorce d'une expédition plus lointaine, devant le conduire jusqu'aux Indes, sur les traces d'Alexandre le Grand. Au moment de prendre pied sur le sol égyptien, en débarquant dans la ville fondée par le conquérant grec, Bonaparte

59 LAS CASES, *Mémorial*, t. 2, p. 117 et 130. « L'Empereur est revenu à ses recherches sur l'Égypte. Il m'a donné Strabon à feuilleter ; c'était l'édition qu'il avait fait faire ; il en vantait le soigné et le fini, et disait que son projet avait été de nous donner ainsi, avec le temps, tous les anciens par la voie officielle de l'Institut », p. 117.

60 Général BERTRAND, *Cahiers de Sainte-Hélène*, t. 1, p. 121.

61 J.-O. BOUDON, « Un outil de propagande au service de Napoléon : les "Bulletins de la Grande Armée" », in J.-O. BOUDON (dir.), *Armée, guerre et société à l'époque napoléonienne*, Paris, SPM, collection de l'Institut Napoléon n° 3, 2004, p. 241-254 ; J.-P. BERTAUD, « Napoléon journaliste. Les bulletins de la gloire », *Le Temps des médias*, 2005/1, n° 4, p. 10-21 ; E. PELZER, « Die "Bulletins de la Grande Armée" als Werkzeuge Napoleonischer Propaganda, Selbstdarstellung und Legendenbildung », in R. SCHMIDT und H.-U. THAMER (Hgg.), *Die Konstruktion von Tradition. Inszenierung und Propaganda Napoleonischer Herrschaft (1799-1815)*, Münster, Rhema, 2010, p. 209-234.

62 I. AMINI, *Napoléon et la Perse*, Paris, Fondation Napoléon, 1995.

63 Napoléon à Champagny, ministre de l'Intérieur, Finkenstein, 2 mai 1807, dans Napoléon BONAPARTE, *Correspondance générale publiée par la Fondation Napoléon*, t. 7, *Tilsit, l'apogée de l'Empire, 1807*, Paris, Fayard, 2010, p. 728.

64 Voir C. GRELL et C. MICHEL, (dir.), *L'École des princes ou Alexandre disgracié*, Paris, Les Belles Lettres, 1988 ; P. BRIANT, « Montesquieu, Mably et Alexandre le Grand : aux sources de l'histoire hellénistique », *Revue Montesquieu*, 8, 2005-2006, p. 151-185 ; P. BRIANT, *Alexandre des Lumières. Fragments d'une histoire européenne*, Paris, Gallimard, 2012.

s'adresse à ses soldats en ces termes : « La première ville que nous allons rencontrer a été bâtie par Alexandre. Nous trouverons à chaque pas des souvenirs dignes d'exciter l'émulation des Français⁶⁵. » À Longwood, il revient à nouveau sur ce conquérant auquel il s'identifie sans mal. « Alexandre, à peine au sortir de l'enfance, conquiert, avec une poignée de monde, une partie du globe, mais est-ce de sa part une simple irruption, une façon de déluge ? Non ; tout est calculé avec profondeur, exécuté avec audace, conduit avec sagesse. Alexandre se montre la fois grand guerrier, grand politique, grand législateur⁶⁶. » C'est naturellement un portrait de lui-même qu'il brosse par ces quelques mots. Mais si Napoléon admire Alexandre, de même que César du reste, c'est aussi parce que « ces grands capitaines de l'Antiquité [...] n'ont cessé de faire constamment de la guerre une véritable science⁶⁷ ». Napoléon est convaincu que l'étude des campagnes militaires développées par les grands chefs de guerre peut fournir des enseignements pour le présent⁶⁸. C'est aussi l'identification avec Alexandre qui le conduit à avoir des doutes sur les récits historiques, qu'il s'agisse du nombre de soldats engagés dans les guerres antiques, que Napoléon trouve exagéré, ou de la présentation des batailles. Ainsi il ne croit pas à un Alexandre, calme, capable de dormir à la veille d'un combat⁶⁹. À ses yeux donc, on a mal rendu compte de l'épopée alexandrine, à toutes les époques. À propos de la manière dont Rollin avait relaté l'expédition d'Alexandre, « il se plaignait, écrit Las Cases, d'un récit sans goût, sans intention, qui ne laissait, disait-il, aucune idée juste des grandes vues d'Alexandre ; il lui prenait envie de refaire ce morceau⁷⁰ ». Implicitement, Napoléon avoue des craintes quant à la manière dont sa propre histoire sera écrite. C'est ce qui le conduit à dicter à ses compagnons d'exil sa propre lecture des différents épisodes de son épopée. Napoléon a bien eu le projet d'écrire une histoire d'Alexandre et a dicté des notes à ce sujet à Montholon qui manifestent son admiration sur sa manière de conduire la guerre⁷¹. Mais Napoléon s'interroge malgré tout sur ce qu'il considère comme une erreur tactique, ne pas avoir poursuivi l'armée de Darius après la bataille d'Issos⁷².

65 Proclamation du général Bonaparte à l'armée de terre d'Égypte, du vaisseau amiral L'Orient, 22 juin 1798, dans Napoléon BONAPARTE, *Discours de guerre*, présentés par Jacques-Olivier Boudon, Paris, Édition Pierre de Taillac, 2011, p. 57.

66 LAS CASES, *Mémorial*, t. 2, p. 337.

67 LAS CASES, *Mémorial*, t. 2., p. 338.

68 Sur Napoléon et l'art militaire, en particulier le rôle des exemples historiques, voir NAPOLÉON, *De la Guerre*, présenté et annoté par Bruno Colson, Paris, Perrin, 2011, p. 132-139.

69 LAS CASES, *Mémorial*, t. 1, p. 459.

70 LAS CASES, *Mémorial*, t. 1, p. 488.

71 *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon, écrits à Sainte-Hélène par les généraux qui ont partagé sa captivité*, t. 2 écrit par le général comte de Montholon, Paris, Didot, 1823, p. 13-15.

72 Général Baron GOURGAUD, *Journal de Sainte-Hélène*, t. 2, p. 176.

Alexandre, homme de guerre et administrateur, domine indéniablement les autres personnalités de la Grèce antique. On aurait pu s'attendre à trouver dans le *Mémorial* des références à Solon ou à Périclès, il n'en est rien. À Sainte-Hélène, Napoléon est davantage habité par le souvenir de ses conquêtes que par l'œuvre politique qu'il a construite, même s'il ne la dédaigne pas. Ses références sont avant tout militaires. De plus, il éprouve une certaine réticence à l'égard de la démocratie athénienne. Le seul homme d'État qu'il cite est Épaminondas, sans doute parce qu'il fut aussi un guerrier, mort sur le champ de bataille qui plus est. De la même façon, on peut être frappé de l'absence de références aux grands philosophes grecs, Platon et Aristote. Aristote n'apparaît à aucun moment. Platon n'est cité qu'une fois, mais il est vrai comme l'un des pères de la pensée grecque et un symbole de sa civilisation. Ce silence relatif s'explique sans doute par le fait que Napoléon a peu de doute sur les fondements politiques des sociétés modernes. À Sainte-Hélène, il s'interroge d'abord sur les causes de ses échecs militaires, ce qui le conduit à revenir sur ses conquêtes et à les justifier par la volonté de favoriser l'unité de l'Europe. C'est alors que ses réflexions d'ordre politique prennent tout leur sens et que l'on peut tenter de suivre, dans sa pensée, comment il a pu faire de la Grèce un élément de cette construction européenne.

La Grèce, modèle d'une Europe unie

Dans le *Mémorial*, Napoléon livre un regret, celui de n'avoir pas pu être le libérateur de la Grèce, comme le rapporte Las Cases : « Pour la Grèce, c'est autre chose ! » et après s'être arrêté sur ce pays, il a repris, retraçant l'histoire de ses relations avec la Grèce : « La Grèce attend un libérateur !... Ce serait une belle couronne de gloire !... Il inscrira son nom à jamais avec ceux d'Homère, Platon et Epaminondas !... Je n'en ai peut-être pas été loin !... Quand, dans ma campagne d'Italie, j'arrivai sur les bords de l'Adriatique, j'écrivis au Directoire que j'avais sous mes yeux le royaume d'Alexandre⁷³ !... » Un peu plus loin, Napoléon livre son plan de libération de la Grèce ; il envisage de séparer le Péloponnèse du nord de la Grèce, et de le confier à la puissance européenne qui posséderait l'Égypte, le nord formant un État indépendant, et la région de Constantinople avec ses provinces un glacis pour empêcher la progression de la Russie vers le sud. On est loin d'une Grèce unifiée, mais Napoléon reconstruit en pensée la Grèce, comme il a bâti l'Italie, en la morcelant en plusieurs entités. La comparaison s'impose dans la mesure où la Grèce comme l'Italie sont historiquement composées de cités-États, et plus ou moins consciemment, Napoléon ne peut pas envisager qu'Athènes pût ne pas être libre et indépendante.

Cette recomposition de la Grèce n'est cependant pas une simple rêverie de captif désœuvré. Il y a en effet songé, comme il le rappelle à Sainte-Hélène, dès la première

73 LAS CASES, *Mémorial*, t. 1, p. 435.

campagne d'Italie lorsque l'armée française a pris position sur la côte adriatique au printemps 1797 et s'est installée à Corfou. Au général Gentili, chargé d'aller prendre possession de cette île, Bonaparte écrivait : « Si les habitants du pays étaient portés à l'indépendance vous flatteriez leur goût, et vous ne manquerez pas, dans les différentes proclamations que vous ferez, de parler de la Grèce, d'Athènes et de Sparte⁷⁴. » Et deux mois plus tard, rendant compte au Directoire de l'arrivée de l'armée française à Corfou, Bonaparte précisait : « Nos troupes sont arrivées à Corfou et y ont été reçues avec le plus grand plaisir. L'on se souvient encore en Albanie et en Grèce de Sparte et d'Athènes. J'ai déjà quelque correspondance avec les chefs du pays, et la Grèce pourrait peut-être renaître de ses cendres⁷⁵. » Le propos est sans ambiguïté, l'indépendance de l'Albanie et de la Grèce ne pouvant s'opérer qu'au détriment de l'empire ottoman. Bonaparte est donc sensible à cette aspiration des Grecs à la liberté et en même temps à leur attachement à leurs racines culturelles. Il raconte ainsi au Directoire que les autorités religieuses de Corfou ont présenté au général Gentili un livre et que celui-ci « ne fut pas peu surpris en voyant que c'était l'*Odyssée* d'Ulysse⁷⁶ ». Bonaparte voit donc la France exporter les principes de 89 en Grèce et favoriser son indépendance. Il précise même que le citoyen Arnault « va s'embarquer pour faire planter le drapeau tricolore sur les débris du palais d'Ulysse⁷⁷ ». Dans le même temps, Bonaparte s'adresse aussi au chef des Maniotes, saluant dans ce peuple le dernier vestige de la Grèce libre et indépendante : « Les Français estiment le petit, mais brave peuple maniote, qui, seul, de l'ancienne Grèce a su conserver sa liberté [...] Je prie Votre Seigneurie d'accueillir agréablement les porteurs de la présente, qui ont le plus grand plaisir de voir de plus près les dignes descendants de Sparte, auxquels il n'a manqué, pour être aussi renommés que leurs ancêtres, que de se trouver sur un plus vaste théâtre⁷⁸. » Quelques jours plus tard, Bonaparte est encore plus explicite dans une lettre adressée à Talleyrand, ministre des relations extérieures. Prédissant la chute prochaine de l'empire ottoman, il voit la France comme la grande nation capable de favoriser, mieux que la Russie, l'émancipation des Grecs, considérant que leur aspiration à la liberté est plus forte que les liens religieux qui les unissent aux Russes. « Le fanatisme de la liberté, qui déjà commence à aborder en Grèce, y sera plus puissant que le fanatisme religieux⁷⁹. » Les projets d'indépendance grecque ne vont pas plus loin, même si la France entre en guerre contre l'empire ottoman à l'occasion de l'expédition d'Égypte, mais l'idée n'en est pas abandonnée. Elle resurgit, au lendemain de la paix de Tilsit signée avec la

74 Bonaparte au général Gentili, 7 prairial an V (26 mai 1797), dans Napoléon BONAPARTE, *Correspondance générale publiée par la Fondation Napoléon*, t. 1, *Les apprentissages, 1784-1797*, Paris, Fayard, 2004, p. 959.

75 Bonaparte au Directoire exécutif, 10 thermidor an V (28 juillet 1797), *ibid.*, p. 1084.

76 Bonaparte au Directoire exécutif, 14 thermidor an V (1^{er} août 1797), *ibid.*, p. 1093.

77 *Ibid.*

78 Bonaparte au chef des Maniotes, 12 thermidor an V (30 juillet 1797), *ibid.*, p. 1090.

79 Bonaparte à Talleyrand, 29 thermidor an V (16 août 1797), *ibid.*, p. 1119.

Russie le 7 juillet 1807, le traité d'alliance conclu entre les deux empires envisageant un partage de l'empire ottoman qui concerne au premier chef la Grèce.

Surtout, cette définition d'une Grèce autonome évoquée à Sainte-Hélène s'inscrit dans le cadre du projet européen que Napoléon développe alors auprès de Las Cases. Il y prône l'agglomération des peuples naguère dispersés, citant Allemands, Espagnols, Italiens et Français. Certes, il n'évoque pas les Grecs, mais c'est dans la Grèce antique qu'il va chercher un modèle d'organisation politique pour cet ensemble fédératif.

« Après cette simplification sommaire, observait-il, il eût été plus possible de se livrer à la chimère du beau idéal de la civilisation : c'est dans cet état de chose qu'on eût trouvé plus de chances d'amener partout l'unité des codes, celle des principes, des opinions, des sentiments, des vues et des intérêts. Alors peut-être, à la faveur des lumières universellement répandues, devenait-il permis de rêver, pour la grande famille européenne, l'application du congrès américain, ou celle des Amphyctions de la Grèce⁸⁰. »

Ainsi deux modèles politiques sont invoqués, d'un côté la toute jeune démocratie américaine, qui fascine toujours ceux qui l'ont vu naître, de l'autre le modèle de l'amphyctionie, cette assemblée des cités grecques, à laquelle le jeune Bonaparte avait consacré un long développement dans les notes tirées de la lecture de Rollin, rappelant que « du temps de Thémistocle, il paraît qu'il n'y avait que trente et une villes qui y envoyassent des députés⁸¹ ». La comparaison a du reste été au cœur des débats sur l'organisation des États-Unis, le parti fédéraliste, à l'image de son fondateur Alexander Hamilton, contestant ce modèle grec comme fauteur de guerres et comme contribuant à favoriser les cités les plus fortes au détriment des plus faibles⁸².

Enfin, Napoléon revient encore à la Grèce dans l'exil dans une comparaison désormais classique entre la Grèce et l'empire romain. Certes ce dernier a dominé le monde et étendu loin sa puissance, y compris sur le monde hellénistique, mais l'empereur prisonnier des Anglais ne veut retenir que le legs du christianisme fait par la Grèce au monde, soulignant ainsi qu'elle a dominé Rome. *In fine*, il reconnaît la puissance de l'esprit sur celle des armes, dans une démarche qui le conduit à s'interroger sur l'existence de Dieu et sur les religions. « La religion chrétienne est celle d'un peuple très civilisé [...]. Elle est née dans les écoles grecques ; elle est le triomphe des Socrate, des Platon, des Aristide sur les Flaminius, les Scipion, les Paul-Emile. Les Romains soumièrent la Grèce par la force de leurs armes, mais ils furent subjugués insensiblement

80 LAS CASES, *Mémorial*, t. 2, p. 304.

81 NAPOLÉON, *Manuscrits inédits*, p. 111-2.

82 A. HAMILTON et J. MADISON, « To the people of the State of New York », *The Federalist*, n° 18, December 7, 1787, *The Documentary History of the Ratification of the Constitution*, 14, p. 381-386. Au même moment, paraît C.-J. MAYER, *Les ligues achéennes, suisse et hollandaise et révolution des États-Unis d'Amérique, comparés ensemble*, Genève, 1787, 2 tomes.

par l'influence irrésistible de l'esprit, des arts et des sciences des vaincus⁸³. » Cette apologie de la civilisation a une résonance contemporaine ; elle fait écho au sort de la France vaincue par l'Europe coalisée et notamment par l'Angleterre, mais dont les principes nés de la Révolution vont continuer, pense-t-il, à s'imposer en Europe. Napoléon qui se fait à Sainte-Hélène le chantre des principes de 1789 et qui cherche à se poser en héritier de la Révolution française veut ainsi démontrer, en utilisant l'exemple de la Grèce antique, que les civilisations ne peuvent être détruites et que son œuvre perdurera.

Dans l'histoire antique, et dans l'histoire grecque en particulier, les hommes de la Révolution et de l'Empire ont puisé une incontestable inspiration. Napoléon, homme des Lumières, n'échappe pas à cette règle. Profondément nourri de la culture classique, une culture qu'il entretient par des lectures régulières d'auteurs grecs, il a incontestablement recherché des modèles et s'est servi des exemples du passé, aussi bien sur le plan militaire, que sur le plan civil ou politique. Napoléon est convaincu que l'histoire est source d'enseignements pour le présent. Mais son rapport à la Grèce ancienne s'est modifié au fil des années. Jeune officier, il voit dans la cité grecque, dans Sparte en particulier, un modèle pour la construction d'une république corse qu'il appelle alors de ses vœux. À la fin de sa vie, il considère le système politique fondé par les Grecs comme un modèle possible pour une reconfiguration de l'Europe qu'il dessine comme ayant été l'une des grandes pensées de son règne. C'est dans ce contexte qu'il repense la Grèce comme l'un des berceaux de la civilisation européenne. Cette réécriture montre aussi les limites de cette influence de la Grèce ancienne, du moins sur le Napoléon chef d'État, pour lequel la culture grecque est davantage utile à la formation de l'individu qu'à la constitution des États.

Jacques-Olivier BOUDON

*Professeur d'histoire contemporaine
à l'Université Paris-Sorbonne*

Centre d'histoire du XIX^e siècle (EA 3550)

28, rue Serpente

75006 Paris

jacques-olivier.boudon@paris-sorbonne.fr

83 « Campagnes d'Égypte et de Syrie », dans *Correspondance de Napoléon I^{er} publiée par ordre de l'empereur Napoléon III*, Paris, rééd. Tchou, 2002, t. 29, p. 475.